# Esprit ZéroDéchet

Le magazine du **Syndicat Centre Hérault**

NOVEMBRE 2026




**Le** ZOOM SUR
**Ordures ménagères : un déchet jeté sur deux est en fait recyclable !**

**Le** VIVRE ENSEMBLE
**L'art de trier les emballages**

**La** QUESTION
**Accès en déchèterie : quels changements ?**

**Les** REGARDS CROISÉS
**L'économie circulaire en Cœur d'Hérault**

Syndicat Centre Hérault

Esprit
ZéroDéchet

**Magazine d'information gratuit du Syndicat Centre Hérault**
**Route de Canet / 34800 Aspiran**
**N°11 – Novembre 2026**

**Direction de la publication :**
Olivier Bernardi

**Responsable de la rédaction :**
Julie Jaïl

**Coordination :**
Béatrice Pinteno

**Conception graphique et rédaction :**
Béatrice Pinteno,
Diana Pallas

**Crédits photos :**
Syndicat Centre Hérault

**Impression :**
JF Impression
34075 Montpellier CEDEX 3
Tiré à 41 620 exemplaires
Dépôt légal octobre 2026

Journal imprimé sur du papier certifié PEFC.

**Remerciements à :**
Anne-Claire Degail, Sophie Graziani-Roth, Julie Jaïl, Samuel Mourgues et Alban Tremeges.

# UN NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, le nouveau comité syndical du Syndicat Centre Hérault a été installé le 20 mai 2026. Il réunit les représentants des Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault. Le Comité Syndical fixe, par ses délibérations, la politique du Syndicat Centre Hérault en matière de prévention et de gestion des déchets.



**Olivier Bernardi**,
Président du SCH



**Véronique Neil**,
1re Vice Présidente



**Daniel Valette**,
2e Vice Président



**Olivier Brun**,
3e Vice Président

Le Comité Syndical est constitué de 12 délégués titulaires et de 12 délégués suppléants. Ces délégués sont des élus provenant des trois Communautés de communes du territoire.

Salagou Cœur d'Hérault
Communauté de communes du
CLERMONTAIS

**Membres titulaires**

M. Olivier BERNARDI
(Président)
Maire d'Aspiran

M. Gérard BESSIERE
Maire de Clermont-l'Hérault

M. Olivier BRUN
(3e Vice-président)
Maire de Fontès

M. Christian RIGAUD
Maire d'Usclas-d'Hérault

**Membres suppléants**

M. Jean-Marie SABATIER
Élu de Clermont-l'Hérault

Mme Marguerite ESTEVE
Maire de Mérifons

M. Francis BARDEAU
Maire de Nébian

Mme Véronique LAJARA
Élue de Fontès

Lodévois & Larzac

**Membres titulaires**

M. Jérôme VALAT
Maire du Bosc

M. Daniel VALETTE
(2e Vice-président)
Maire de Soumont

M. Daniel FABRE
Maire des Plans

M. Claude LAATEB
Maire de Lodève

**Membres suppléants**

M. Frédéric ROIG
Maire de Pégairolles-de-l'Escalette

Mme Hélène GASTAND
Maire de Soubès

Mme Danièle JOSEPH
Élue du Bosc

M. Jean-Luc REQUI
Maire de Saint-Étienne-de-Gourgas

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Membres titulaires**

M. Jean-François SOTO
Maire de Gignac

Mme Véronique NEIL
(1re Vice-présidente)
Maire de Pouzols

M. Sébastien SOULIER
Maire de Saint-Pargoire

Mme Martine BONNET
Maire de Puilacher

**Membres suppléants**

M. Philippe LASSALVY
Élu à Gignac

M. Michaël TOURSEL
Maire d'Aumelas

M. Philippe SALASC
Maire d'Aniane

M. Jean-Marie VIAL
Maire de Saint-Paul-et-Valmalle

# SOMMAIRE











**12 ORDURES MÉNAGÈRES : un déchet jeté sur deux est en fait recyclable !**

**4 DÉCHETS : QUI FAIT QUOI ?**

**5-7 LE VIVRE ENSEMBLE**

L'art de trier les emballages

On vous mobilise pour passer à l'action !

**8-9 LES REGARDS CROISÉS**

L'économie circulaire en Cœur d'Hérault

**11 LA QUESTION**

Accès en déchèterie, quels changements ?

**12-13 LE ZOOM SUR**

Ordures ménagères : un déchet jeté sur deux est en fait recyclable !

**15 LE FAIT MAISON**

Trois recettes avec la peau des courges

**16 LA PAROLE À**

Anne-Claire Degail et Sophie Graziani-Roth, co-fondatrices d'Oc Consigne

**17 LES MÉTIERS DU SYNDICAT CENTRE HÉRAULT**

En coulisse : le rôle du responsable Qualité, Sécurité et Environnement

**18 L'AVENIR**

Le tri change de cap

**19 LE MÉMO TRI**


Plus d'infos sur **syndicat-centre-herault.org**

## QUI COLLECTE VOS DÉCHETS ?

**Les compétences entre les collectivités sont partagées ainsi :**

→ **Les Communautés de communes** collectent les bacs individuels (bacs verts, bacs jaunes et poubelles grises) et les colonnes à déchets alimentaires. Le Lodévois et Larzac collecte également les colonnes à ordures ménagères.

→ **Le Syndicat Centre Hérault** collecte les 520 points tri de proximité, soit plus de 1300 colonnes : les emballages et papiers, les emballages en verre, ainsi que les ordures ménagères (sur la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais). Il gère également les apports des 9 déchèteries et de la déchèterie mobile de La Vacquerie.

## QUI TRAITE VOS DÉCHETS ?

**Le Syndicat Centre Hérault gère :**

→ l'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) située à Soumont.

→ l'exploitation de la plateforme de compostage à Aspiran, où sont transformés en compost vos déchets alimentaires et végétaux.

Il transporte vos emballages et papiers au centre de tri Oekotri (Saint-Thibéry) dont il est actionnaire avec six autres collectivités. Pour acheminer vos apports en déchèterie vers des usines de recyclage ou de valorisation, il travaille en collaboration avec des éco-organismes et des entreprises.

**Des objectifs communs :**

→ valoriser

→ recycler

→ sensibiliser à la réduction des déchets

pour préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts.

# DÉCHETS : QUI FAIT QUOI ?

**Depuis 28 ans, les Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac ont délégué au Syndicat Centre Hérault une partie de la collecte et du traitement de vos déchets.**




**Site de stockage (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) classé ISO 14001**

- Ordures ménagères
- Déchets non recyclables

**Plateforme de compostage classée ISO 14001 et 9001**

- Déchets alimentaires
- Végétaux

En vente

- 2 composts utilisables en AB, labellisés ASQA
- bois de paillage
- terre criblée amendée...

**Centre de tri Oekotri**

- 500 000 habitants concernés
- Tri mécanique, optique, et manuel pour le papier, plastique, métal et carton
- 35 000 tonnes d'emballages et papiers triés par an

9 déchèteries

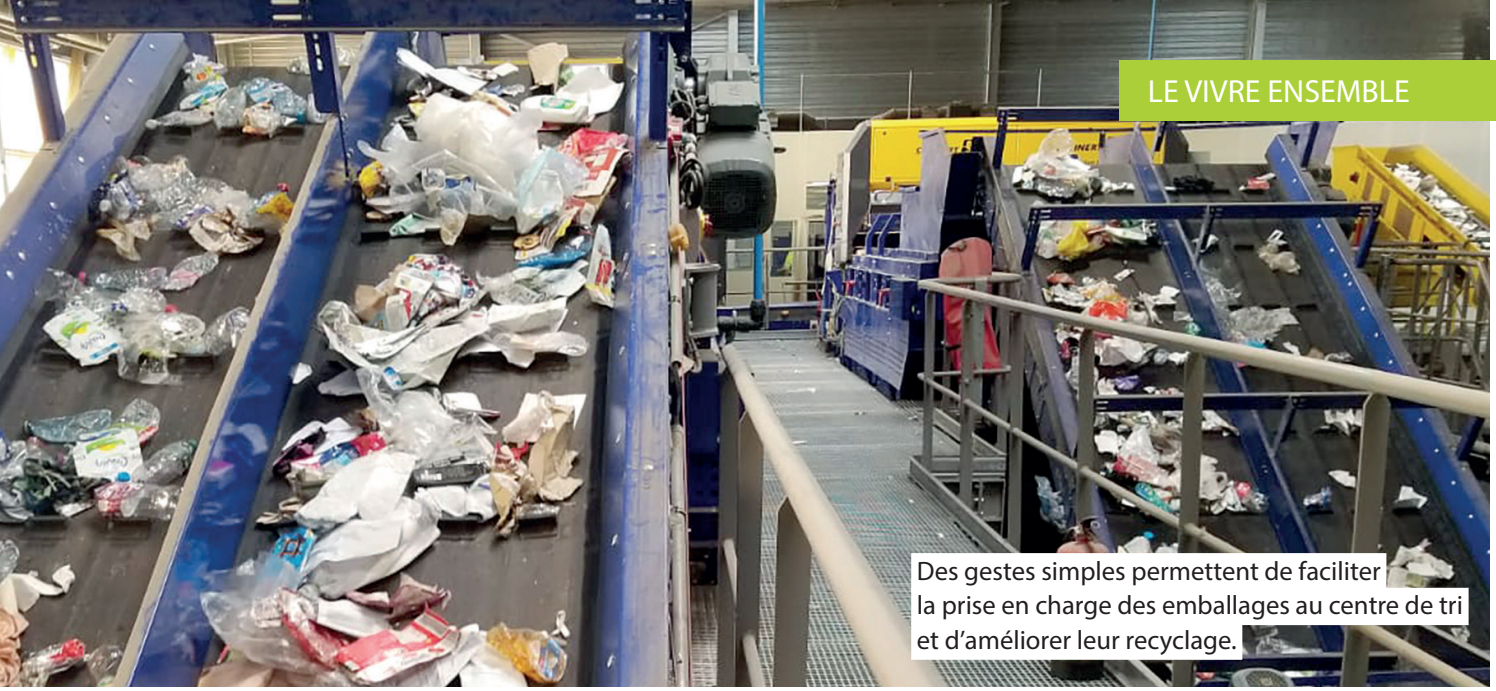
1 déchèterie mobile

**Les ressourceries partenaires :**

Ressourcerie Cœur d'Hérault

Le Recyclage Lodévois de l'Abeille verte

La Grande conserve, ressourcerie du bâtiment



Des gestes simples permettent de faciliter la prise en charge des emballages au centre de tri et d'améliorer leur recyclage.

# L'ART DE TRIER LES EMBALLAGES !

## 3 gestes incontournables !



### BIEN LES VIDER

Un emballage doit être bien vidé avant d'être trié. Pas besoin de le laver : il suffit de retirer ce qu'il reste à l'intérieur. Un pot de yaourt, une bouteille ou une boîte de conserve peuvent donc être déposés tels quels, une fois leur contenu terminé. Pourquoi ? Parce que les restes de produits peuvent salir les autres emballages et rendre plus difficile le tri mécanique.




### SURTOUT NON EMBOÎTÉS

Un pot glissé dans une boîte ou plusieurs emballages empilés : surtout pas ! Même si cela fait gagner de la place, ce geste est contre-productif. En effet, même s'ils sont recyclables, les emballages emboîtés seront détectés comme une erreur de tri par les machines qui séparent les emballages par matières. Les emballages doivent être déposés séparément, même lorsqu'ils sont petits.



### EN VRAC, PAS DANS UN SAC

Les emballages doivent être déposés en vrac, directement dans le bac ou la colonne de tri. Pas besoin de les mettre dans un sac, même transparent ! Les sacs perturbent le fonctionnement du centre de tri et empêchent les machines de reconnaître et de séparer correctement les emballages. Ils peuvent aussi enfermer plusieurs emballages ensemble et perturber leur orientation vers les différentes filières.

# CONSOMMEZ AUTREMENT

## Soyez 100% stylé !



**LA MODEUSE**
« Vintage, seconde main…
je me démarque ! »



**LE MINIMALISTE**
« Less is more.
J'évite le superflu ! »



**LA MACGYVER**
« Je détourne, je transforme,
je réutilise. »




**LE TROQUEUR**
« J'échange, je donne,
je partage. »



**LE GEEK**
« Je répare avant
de remplacer. »



**LA GOURMANDE**
« Rien ne finit
à la poubelle ! »

SCANNEZ LE QR CODE POUR ADOPTER L'ESPRIT ZÉRO DÉCHET : INFOS, CONSEILS, RECETTES.

**COMPOSTER, RÉDUIRE, RÉPARER, RÉEMPLOYER… PARTICIPONS ENSEMBLE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !**

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Syndicat Centre Hérault



Tout au long du mois de novembre, le Syndicat Centre Hérault proposera un programme riche en activités pour sensibiliser petits et grands à l'économie circulaire.

# ON VOUS MOBILISE POUR PASSER À L'ACTION !

**À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets qui se déroulera du 21 au 29 novembre, le Syndicat Centre Hérault proposera des actions concrètes autour d'un sujet qui nous concerne tous : l'économie circulaire.**

Réparer, réutiliser, acheter en vrac… L'économie circulaire nous invite à consommer autrement en évitant de gaspiller ce qui peut encore être utilisé. Et pour montrer que chacun peut agir à son échelle, le Syndicat Centre Hérault propose de nombreuses actions tout au long du mois de novembre à destination des habitants, des établissements scolaires et des collectivités.

**Des défis pour les jeunes :** les établissements scolaires sont invités à participer, en partenariat avec l'association « Ma Petite Planète », à trois semaines de challenges autour de la réduction des déchets. De la maternelle au lycée, les élèves pourront relever des défis adaptés à leur âge et expérimenter, de façon ludique, des solutions concrètes pour produire moins de déchets. Plusieurs récompenses viendront saluer l'engagement des classes gagnantes.

**Un concours sur les réseaux et plusieurs ateliers pour réduire ses déchets textiles :** pour les familles qui souhaitent se lancer dans le zéro déchet, un atelier consacré aux couches lavables et aux protections périodiques réutilisables proposera une initiation à la couture pour apprendre à fabriquer ses propres lingettes lavables. La thématique des protections périodiques lavables sera également mise à l'honneur sur les réseaux sociaux, avec un concours pour faire découvrir cette alternative durable aux protections jetables.

**Un temps de travail pour les collectivités, en partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault :** les acheteurs publics du territoire seront invités à se réunir autour de la question des achats responsables. L'occasion de partager les bonnes pratiques, de découvrir des retours d'expérience et d'encourager l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics. Car l'économie circulaire ne se joue pas uniquement dans nos gestes du quotidien. À travers leurs achats, les collectivités ont aussi un rôle d'éco-exemplarité à jouer : elles peuvent faire évoluer leurs pratiques et, par leurs choix, contribuer à faire émerger des modes de production et de consommation plus responsables.

**ENVIE D'Y PARTICIPER ?**

**Découvrez tout le programme !**
https://www.syndicat-centre-herault.org/blog/article-actualites/tous-mobilises-pour-leconomie-circulaire/

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CŒUR D'HÉRAULT

**L'économie circulaire invite à repenser nos façons de produire et de consommer pour préserver les ressources, réduire les déchets et favoriser les coopérations locales. Sur le territoire, le Syndicat Centre Hérault et le Pays Cœur d'Hérault agissent ensemble pour faire émerger de nouvelles pratiques.**



## « L'économie circulaire est avant tout une démarche collective : chacun peut agir à son niveau. »

**L'économie circulaire est souvent associée au recyclage. Pourquoi va-t-elle beaucoup plus loin ?**

**JJ :** Le recyclage est important, mais il intervient en bout de chaîne. L'économie circulaire propose une approche plus globale, qui consiste à agir à chaque étape de la vie d'un objet, de sa fabrication à sa consommation, pour en prolonger l'usage et retarder au maximum sa fin de vie. Elle nous invite ainsi à nous demander comment éviter de produire un déchet, prolonger la durée de vie d'un objet ou réutiliser une matière plutôt que d'extraire de nouvelles ressources. Au Syndicat Centre Hérault, cette démarche se traduit par des actions très concrètes : compostage, réemploi, réparation, lutte contre le gaspillage ou encore valorisation des matières. Notre rôle est aussi de créer des passerelles avec les acteurs du territoire pour que les déchets des uns puissent devenir les ressources des autres.

**Quel rôle les collectivités peuvent-elles jouer pour accélérer cette transformation vers une économie plus circulaire ?**

**JJ :** Une collectivité ne peut pas, à elle seule, transformer les habitudes de production et de consommation. En revanche, elle peut créer les conditions pour que les initiatives se développent, mettre les acteurs en relation et montrer que d'autres modèles sont possibles. C'est tout le sens de notre travail au Syndicat Centre Hérault : accompagner les communes, les entreprises, les associations et les habitants, mais aussi expérimenter et soutenir des solutions locales. L'économie circulaire est avant tout une démarche collective : chacun peut agir à son niveau, et les collectivités ont un rôle de facilitatrices.

◀ Julie Jail
Directrice communication et économie circulaire
du Syndicat Centre Hérault



▲
Alban Tremeges
Développeur Écologie Industrielle Territoriale
au Pays Cœur d'Hérault

## « Ce qui est aujourd'hui considéré comme un déchet peut devenir une matière, une énergie ou un service utile à une autre entreprise. »

**Comment faire de l'économie circulaire un véritable levier de développement pour les entreprises du territoire ?**

**AT :** L'économie circulaire permet de changer notre regard sur les ressources : ce qui est aujourd'hui considéré comme un déchet peut devenir une matière, une énergie ou un service utile à une autre entreprise. Avec Syn'Eccho, nous cherchons justement à identifier ces opportunités et à créer des synergies locales : mutualiser des achats ou des équipements, partager des ressources, valoriser des matières ou encore développer des coopérations. L'objectif est double : réduire notre impact environnemental tout en créant de la valeur et en renforçant l'économie locale.

**Quels bénéfices peut-on attendre d'une économie plus circulaire à l'échelle du Cœur d'Hérault ?**

**AT :** Le premier bénéfice est de réduire notre dépendance aux ressources extérieures en développant davantage les ressources disponibles localement. Mais les bénéfices sont aussi économiques et sociaux : créer de nouvelles activités, développer des emplois, réduire certains coûts pour les entreprises et renforcer les coopérations. Avec Syn'Eccho, nous voulons faire émerger un territoire où les acteurs économiques travaillent davantage ensemble. Une économie circulaire, c'est donc aussi une économie plus résiliente, plus coopérative et mieux ancrée dans son territoire.

### L'économie circulaire
**3 domaines, 7 piliers**

**RECYCLAGE**
(matière et organique)




**EXTRACTION, EXPLOITATION ET ACHATS DURABLES**
**ÉCO-CONCEPTION**
**ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE**
**CONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ**

**ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE**
- Réemploi
- Réparation
- Réutilisation

**CONSOMMATION RESPONSABLE**
- Achat
- Consommation collaborative
- Utilisation

## ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

# L'APPLICATION DISPARAÎT, Place au QR code unique !

## Amélioration de l'interface du compte usager

Attention, l'application Tri & Moi disparait.

Les badges physiques existants restent actifs.

Pour accéder en déchèterie, présentez votre nouveau QR code reçu par e-mail ou par courrier → Depuis votre téléphone → ou en version papier

**INFOS, CONSEILS TRI >** 04 67 88 18 46 - syndicat-centre-herault.org

L'INTERFACE DE VOTRE COMPTE USAGER CHANGE
DÉCOUVREZ-LA SUR NOTRE SITE INTERNET :
**WWW.SYNDICAT-CENTRE-HERAULT.ORG**

SUIVEZ-NOUS

Syndicat Centre Hérault




# ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : QUELS CHANGEMENTS ?

**Depuis le 29 septembre 2026, l'accès aux neuf déchèteries du Syndicat Centre Hérault s'effectue désormais au moyen d'un QR code, qui remplace l'application Tri & Moi.**

Depuis le 29 septembre 2026, le Syndicat Centre Hérault a renouvelé son système de contrôle d'accès à ses neuf déchèteries. Ce changement était nécessaire en raison de l'arrivée à échéance du marché qui le liait à son ancien prestataire, propriétaire de l'application « Tri & Moi ».

Cette application est la seule solution de ce type disponible sur le marché. Elle présente cependant certaines limites, notamment pour la gestion des comptes usagers et la consultation de leurs informations. Par ailleurs, « Tri & Moi » étant la propriété de l'ancien prestataire et non du Syndicat Centre Hérault, l'application ne pouvait pas être conservée indépendamment du contrat.

Le nouveau marché a donc permis de mettre en place un nouveau dispositif de contrôle d'accès reposant sur un QR code individuel associé à chaque foyer, complété par une nouvelle interface de gestion du compte usager. Rattaché à l'adresse de résidence, ce QR code permet à tous les membres du foyer d'accéder aux déchèteries. Il peut être présenté directement depuis un smartphone ou imprimé afin d'être conservé, par exemple, avec les documents du véhicule. Les badges physiques déjà en circulation sont toujours valables.

Les modalités d'accès restent inchangées, tout comme la règle des 30 passages gratuits par an et par foyer.

Ce nouveau dispositif permet parallèlement de bénéficier d'une meilleure interface pour consulter et gérer son compte usager, accessible directement depuis le site internet du Syndicat Centre Hérault.

« une meilleure interface pour consulter et gérer son compte usager »

Lors de votre première connexion, cliquez sur la rubrique « Activez ou créez votre compte usager ». Pour vous identifier, renseignez l'adresse e-mail utilisée lors de la création de votre compte Tri & Moi ainsi que le numéro inscrit sous votre QR code unique, puis créez votre mot de passe.

Vous pourrez ensuite accéder à votre espace en cliquant sur « Accéder à votre compte usager » et notamment consulter l'historique de vos passages en déchèterie.

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Comment a été transmis ce nouveau QR code ?

Le Syndicat Centre Hérault a adressé le QR code unique courant septembre, soit par courrier postal, soit par e-mail, selon les coordonnées renseignées lors de la création initiale du compte usager.

### Comment faire si je n'ai pas reçu le nouveau QR code ?

Il faut vérifier dans le dossier « Courriers indésirables » si un e-mail envoyé par « Déchèterie Syndicat Centre Hérault », avec pour objet « Accès en déchèterie », s'y trouve. Si vous ne parvenez pas à le retrouver, vous pouvez contacter le Syndicat Centre Hérault à l'adresse collecte@syndicat-centre-herault.org

### Comment puis-je imprimer le QR code ?

Téléchargez le QR code reçu par e-mail et imprimez-le en sélectionnant « Taille réelle » ou « Échelle : 100 % ». Cela garantit sa bonne lecture lors du passage en déchèterie.

# ORDURES MÉNAGÈRES : UN DÉCHET JETÉ SUR DEUX EST EN FAIT RECYCLABLE !

**C'est le principal constat de la dernière caractérisation des ordures ménagères réalisée sur le territoire : 55 % du contenu des poubelles grises n'a rien à y faire.**
**Déchets alimentaires, emballages, papiers, ou verre y sont encore trop souvent jetés avec les ordures ménagères, alors que bien triés, ils pourraient être compostés, recyclés ou valorisés.**

## Une marge de progression encore importante

Même si les habitudes de tri progressent, plus de la moitié du contenu de nos poubelles grises est encore constituée de déchets qui pourraient être triés et valorisés.

En 2023, ces déchets représentaient 70 % du contenu de nos poubelles grises. Aujourd'hui, cette part est passée à 55 % : une évolution encourageante qui montre que les bons réflexes s'installent progressivement, même si une marge de progression reste encore importante.

Le stockage des déchets ne permet pas de donner une seconde vie aux matières : une fois enfouies, elles ne peuvent plus être recyclées, compostées ou valorisées. De plus, ce mode de traitement est le plus coûteux, car l'État augmente chaque année la taxe sur les déchets stockés afin d'encourager leur valorisation et leur réduction.



*Site de stockage des déchets à Soumont, près de Lodève*



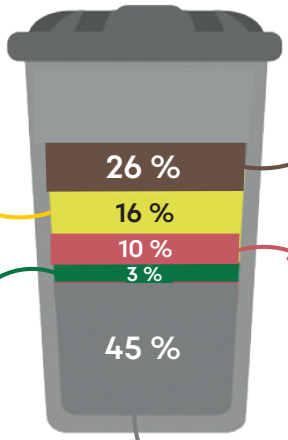
## Une caractérisation, c'est quoi ?

Pour mesurer l'évolution du tri, une campagne de caractérisation des ordures ménagères a été menée en 2025. L'objectif : connaître précisément la composition des déchets déposés dans les poubelles grises et identifier ainsi les erreurs de tri.

Plusieurs tournées de collecte, effectuées sur le territoire, ont été analysées afin de disposer d'un échantillon représentatif. Différents secteurs ont ainsi été pris en compte, en considérant la diversité des communes, des quartiers et des situations rencontrées lors des collectes.

Ensuite, le contenu des poubelles grises a été trié manuellement afin d'identifier précisément ce qui s'y trouve. Les déchets ont été répartis en différentes catégories : déchets alimentaires, emballages et papiers, verre, textiles, déchets résiduels, etc. Chaque catégorie a ensuite été pesée pour déterminer sa proportion dans l'ensemble des ordures ménagères.

## Que trouve-t-on dans les 55 % de déchets valorisables présents dans nos poubelles grises ?




**Emballages (hors verre) et papiers**
Bouteilles et flacons en plastique, tous les emballages en métal et en carton, tous les papiers, etc.
**25 kg / hab/an**

**Déchets alimentaires**
Restes de repas, épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs, essuie-tout, etc.
**40 kg / hab/an**

**Emballages en verre**
Bouteilles, flacons, bocaux et pots.
**4 kg / hab/an**

**Autres déchets valorisables**
Textiles, linges de maison, électroménagers, articles de sport...
**16 kg / hab/an**

**Ordures ménagères**
Couches, mégots, coquillages vides, etc.
**68 kg / hab/an**

## Tous les équipements de tri sont à votre disposition pour déposer au bon endroit

**ORDURES MÉNAGÈRES**
dans la poubelle grise ou la colonne dédiée



**EMBALLAGES ET PAPIERS**
dans le bac jaune ou la colonne dédiée



**EMBALLAGES EN VERRE**
dans la colonne dédiée



**DÉCHETS ALIMENTAIRES**
dans le bac vert ou la colonne dédiée



**DÉCHETS OCCASIONNELS VALORISABLES**
en déchèterie

### UN DOUTE SUR LE TRI ?

**Consultez notre moteur de recherche !**
https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/comment-trier/moteur-de-recherche-sur-le-tri/

Smartphones, **cigarettes électroniques**, montres connectées, appareils photo, ordinateurs portables, enceintes Bluetooth, casques audio, brosses à dents électriques, rasoirs électriques, jouets électroniques...




Tous les objets avec

**une batterie au lithium**

se déposent chez le revendeur ou en déchèterie.



Je flambe J'explose

**Malgré leur petite taille, les batteries au lithium concentrent beaucoup d'énergie. Endommagées ou exposées à une forte chaleur, elles peuvent provoquer un court-circuit, s'échauffer, s'enflammer et même exploser !**

**INFOS, CONSEILS TRI >** 04 67 88 18 46 - syndicat-centre-herault.org

UN DOUTE SUR LE TRI DES DÉCHETS ?
CONSULTEZ NOTRE MOTEUR DE RECHERCHE
**WWW.SYNDICAT-CENTRE-HERAULT.ORG**

Syndicat Centre Hérault



# DÉCOUVREZ UN RÉGAL ZÉRO DÉCHET

## Trop souvent déposée au compost, la peau de courge est pourtant comestible, savoureuse et remplie de nutriments.

On vous présente trois façons de cuisiner les épluchures de courge pour vous régaler cet automne ! Privilégiez les courges bio et pensez à bien les brosser sous l'eau avant de les cuisiner.

### La poêlée façon bacon

**Principe :** Épluchures de courge poêlées à feu vif dans de l'huile neutre, déglacées en fin de cuisson avec une cuillère de sauce soja et un trait de sirop d'érable (ou miel).
**Le rendu :** Des bandes dorées et caramélisées à parsemer sur une salade, un risotto ou un gratin.





### Chutney automnal

**Principe :** Faire mijoter doucement les épluchures coupées en petits dés avec du vinaigre de cidre, du sucre roux, des raisins secs, du gingembre frais et une pointe de clou de girofle, jusqu'à obtenir une texture fondante et confite.
**Le rendu :** Un condiment sucré plein de caractère, parfait pour accompagner un plateau de fromages affinés ou une viande blanche.

### Des pickles pleins de peps

**Principe :** Couper les peaux épaisses (type courge musquée) en fines lanières. Les ébouillanter 3 minutes, puis les immerger dans un bocal avec un mélange chaud de vinaigre de cidre, eau, sucre, graines de moutarde et poivre en grains.
**Le rendu :** Un condiment croquant et acidulé, parfait pour relever une planche de fromage ou un burger.



**Retrouvez le détail des recettes sur notre site !**

https://www.syndicat-centre-herault.org/blog/zero-dechets/quand-la-peau-de-courge-passe-a-table/




Sur l'Est de l'Occitanie, Oc'Consigne a 120 points de collecte dont deux sur notre territoire : le magasin Biocoop Salagou à Clermont-l'Hérault et le Domaine Les 8 Sarments à Saint-Jean-de-la-Blaquière.

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

# Anne-Claire Degail & Sophie Graziani-Roth

## cofondatrices d'Oc'Consigne

## LE RÉEMPLOI DES BOUTEILLES EN VERRE

« À Lattes, près de Montpellier, Oc'Consigne remet au goût du jour une ancienne pratique : le réemploi des bouteilles en verre. Là où beaucoup ne voient qu'un déchet, Oc'Consigne voit une ressource, car les bouteilles peuvent être utilisées une vingtaine de fois. Créée en 2021, la structure reconstruit une filière locale de réemploi du verre sur une grande partie de l'Occitanie. Son objectif est clair : réduire les déchets et préserver les ressources naturelles, comme l'eau et le sable. En 2025, Oc'Consigne a franchi une étape clé en devenant une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), ce qui transforme l'entreprise en un véritable outil de territoire : la gouvernance y est partagée entre producteurs, distributeurs, salariés, citoyens et collectivités. Le Syndicat Centre Hérault, pleinement engagé dans cette démarche, fait désormais partie des sociétaires de la coopérative. À cela s'ajoute, en 2026, le lancement par le Syndicat Centre Hérault d'un projet pilote visant à développer la consigne du verre sur le territoire. Car le réemploi a un impact concret : selon l'analyse de cycle de vie de l'activité d'Oc'Consigne réalisée en 2026, il permet d'économiser 59 % d'énergie, 73 % d'eau, 100 % de sable et de réduire de 50 % les émissions de $CO_2$ par rapport au recyclage du verre. Le principe est aussi évident qu'efficace : collecter les bouteilles une fois consommées, les laver selon un process industriel strict, puis les remettre en circulation pour qu'elles soient remplies à nouveau. Pour cela, Oc'Consigne a investi dans un centre de lavage industriel, opérationnel depuis juin 2023. Capable de traiter plusieurs millions de bouteilles par an, ce site est devenu une référence en Occitanie. Les chiffres témoignent de l'ampleur du projet : la coopérative a lavé à ce jour plus de 2 millions de bouteilles et travaille avec plus de 70 producteurs. Plus de 120 points de collecte permettent aux habitants de rapporter leurs contenants et de participer concrètement à cette boucle vertueuse. Car chaque bouteille compte, en rapportant la vôtre, vous contribuez directement à préserver nos ressources et à réduire les déchets. »



Samuel Mourgues est le responsable qualité, sécurité et environnement

# RESPONSABLE QSE : GARANTIR LA QUALITÉ, PRÉVENIR LES RISQUES, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

**Dans une collectivité qui gère les déchets, la qualité du service passe aussi par la sécurité des agents, la maîtrise des risques, le respect de la réglementation et la réduction des impacts environnementaux. C'est dans cette démarche qu'intervient le responsable QSE, pour « Qualité, Sécurité, Environnement ».**

**En quoi consiste votre métier en tant que responsable QSE ?** Mon rôle est de veiller à ce que les activités du Syndicat Centre Hérault soient réalisées dans de bonnes conditions, en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Concrètement, j'identifie les risques, je m'assure du respect des exigences réglementaires et des procédures, et j'accompagne les équipes dans l'amélioration continue de leur activité. Je pilote également le suivi et le renouvellement des certifications internationales ISO, qui permettent de structurer et fiabiliser nos pratiques. Je veille au respect des exigences de ces référentiels, prépare les audits et coordonne les actions d'amélioration qui en découlent. C'est un métier très transversal, qui me permet de travailler avec l'ensemble des services et directement sur le terrain, avec un objectif commun : améliorer en permanence nos pratiques, maîtriser les risques et garantir la qualité du service rendu.

« Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue à travers les certifications ISO 9001 et ISO 14001 »

**Pouvez-vous nous parler des certifications et labels du syndicat ?** La certification ISO 9001 impose des principes de fonctionnement permettant de garantir l'amélioration continue de la conformité de nos activités et la prise en compte des attentes des bénéficiaires de ces activités. L'ISO 14001 est un engagement sur la maîtrise des impacts que nos activités peuvent avoir sur notre environnement. Cette année 2026, avec l'obtention de la labellisation de nos services de collecte, nous sommes fiers d'annoncer que l'ensemble de nos services est certifié sous ces labels reconnus internationalement. À cela s'ajoutent deux reconnaissances spécifiques pour le compost produit : le label ASQA (Amendement Sélectionné Qualité Attestée), qui garantit un amendement répondant à des critères de qualité, et la certification permettant de commercialiser le compost comme matière fertilisante utilisable en agriculture biologique. Ces certifications sont particulièrement importantes pour une collectivité de collecte et traitement de déchets, puisqu'elles concernent la maîtrise des impacts environnementaux liés à son activité. Au-delà de l'obtention de ces certifications et labels, l'enjeu est surtout de maintenir dans la durée le niveau d'exigence qu'ils impliquent et de continuer à progresser.




Encore trop de déchets sont jetés avec les emballages et papiers alors qu'ils n'ont rien à y faire.

# LE TRI : CHANGER DE CAP

**Près d'un emballage sur trois collectés en 2025 a été refusé au centre de tri en raison d'erreurs de tri. Un constat préoccupant qui rappelle l'importance de respecter les consignes. C'est avec la mobilisation de tous que les objectifs de réduction et de valorisation des déchets fixés pour 2031 seront atteignables.**

En 2025, 4 939 tonnes d'emballages et de papiers ont été collectées sur notre territoire. Mais 1 291 tonnes, soit 32 %, n'ont pas pu suivre la filière de recyclage prévue. Les refus sont en hausse : 982 tonnes en 2024, contre 1 291 tonnes en 2025. Ces erreurs entraînent des coûts de transport et de traitement élevés. En effet, les déchets refusés ne peuvent pas être recyclés dans la filière qui leur aurait été destinée s'ils avaient été correctement triés. Ils doivent alors être transportés une seconde fois vers des installations de traitement, parmi les plus coûteuses. En 2025, 833 tonnes ont ainsi été enfouies à l'Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Saint-Jean-de-Libron et 458 tonnes ont été orientées vers un incinérateur. La lutte contre ces erreurs constitue donc un axe de travail prioritaire.

La caractérisation de la poubelle grise réalisée en 2025 révèle également un important potentiel de valorisation : 55 % de son contenu pourrait encore être valorisé grâce aux solutions de tri mises à disposition dans les communes (voir détail page 13). Pourtant, les progrès accomplis montrent que les efforts portent leurs fruits. En 2025, chaque habitant a produit en moyenne 524 kg de déchets ménagers et assimilés, soit un meilleur résultat que l'objectif national fixé pour 2025 à 572 kg. Sur la même période, les déchets stockés sur le territoire, hors déchets des professionnels, sont passés de 312 kg à 196 kg par habitant. En un an, les déchets ménagers valorisés ont progressé de 11,9 %, tandis que les déchets non valorisés ont reculé de 10,4 %.

« ... les progrès accomplis montrent que les efforts portent leurs fruits ... »

Mais ces résultats ne doivent pas faire oublier le chemin restant à parcourir. En 2031, il faudra ramener la production de déchets ménagers et assimilés à 502 kg par habitant et porter la part des déchets compostés et recyclés à 65 %, contre 56,7 % aujourd'hui.

Pour franchir ce nouveau cap, il faut surtout trier mieux. À l'approche de 2031, chacun peut agir en produisant moins de déchets, en respectant les consignes de tri des emballages et papiers, en déposant les déchets alimentaires dans la filière adaptée et en utilisant la déchèterie pour les déchets qui n'ont pas leur place dans les bacs. Autant de gestes essentiels pour préserver les ressources, limiter l'enfouissement et tenir nos engagements ensemble pour 2031.

# MÉMO TRI

**TRIONS ENCORE PLUS**
*Maintenant et pour de bon !*



Dépôts au sol interdits
Passibles d'une amende

## DÉCHETS ALIMENTAIRES



**100% COMPOSTÉS**

Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arêtes, croûtes de fromage, pain, etc.), café (dosette et filtre), thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.

❌ **Pas dans un sac en plastique !**

✅ **Dans un sac "OK Compost Home", un sac kraft ou du papier journal.**



bac vert



colonnes

## TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



**SE TRIENT À 100%**



**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



**EMBALLAGES EN CARTON**



**EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME PETITS**



**PAPIERS**

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, bloc-notes, impressions, courriers, enveloppes, livres.

✅ **C'est un emballage, il se trie !**

✅ **En vrac, non emboîtés, bien vidés, avec bouchons pas besoin de les laver.**



bac jaune



colonne

## EMBALLAGES EN VERRE



**100% RECYCLABLES**



Bouteilles, flacons, bocaux et pots

✅ **Bien vidés.**



colonne

Consultez le moteur de recherche sur le tri sur syndicat-centre-herault.org

## DÉCHETS OCCASIONNELS



**+ DE 20 FILIÈRES DE VALORISATION**



Cartons, textiles et chaussures, déchets chimiques, appareils électriques, mobilier usagé, articles de sport, végétaux...



9 déchèteries (accès par badge)
2 ressourceries
1 plateforme de matériaux d'occasion

* Des points de collecte pour déposer vos textiles, linge et chaussures sont également disponibles dans votre commune. Carte et infos sur refashion.fr/citoyen

## ORDURES MÉNAGÈRES



**100% ENFOUIS, NON VALORISÉS, DE PLUS EN PLUS TAXÉS**



**LE PEU QUI RESTE APRÈS LE TRI**

Litière, couches, mégots, vaisselle et verres cassés, coquillages, petits objets en plastique...

✅ **Dans un sac fermé de 50 litres maximum.**



poubelle grise



colonne

## CONTACTS

▸ Collecte des bacs ▸ Collecte de la colonne à déchets alimentaires
▸ Badge d'accès des colonnes

**Communauté de communes du Clermontais :** 04 67 96 16 27
service.collecte@cc-clermontais.fr
cc-salagou.fr

**Communauté de communes Lodévois et Larzac :** 04 11 95 04 43
service.dechets@lodevoisetlarzac.fr
lodevoisetlarzac.fr

**Communauté de communes Vallée de l'Hérault :** 04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr
cc-vallee-herault.fr

▸ Collecte des autres colonnes
▸ Badge déchèteries ▸ Visites de sites
▸ Conseils : tri et réduction des déchets

**Syndicat Centre Hérault :** 04 67 88 18 46
contact@syndicat-centre-herault.org
syndicat-centre-herault.org

# Chez vous, ça vous choque ?





**Faisons comme à la maison,**
ne mettons pas nos déchets n'importe où !

**Les colonnes sont pleines : n'abandonnez pas vos déchets contactez le 04 67 88 18 46**

Rappel pour l'utilisation des colonnes à ordures ménagères :

- ☑ Maintenir le badge appuyé quelques secondes pour activer l'écran et déverrouiller la trappe.
- ☑ Utilisez des sacs de 50 litres maximum.

syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault